

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 13179

présenté par

M. Ott, M. Bordat, M. Grelier, M. Laquila, M. Benoit, Mme Liliana Tanguy et M. Marion

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.